



édito

# Cockerill : non au bain de sang social



**P**LUS de 9.500 emplois perdus : c'est ce qui attend la région liégeoise si la volonté d'Arcelor de ne pas investir dans les hauts-fourneaux liégeois parvient à se concrétiser. Un bain de sang social inacceptable et que nous n'acceptons pas.

Le numéro un mondial de l'acier a annoncé sa décision avec un incroyable cynisme, n'hésitant pas à vanter l'esprit «social» dont il a fait preuve en annonçant la catastrophe dès avant l'abandon des outils.

Autre manifestation de cynisme, la décision du Conseil d'administration, quoique irrévocable dans l'esprit de ceux qui l'ont prise, a été annoncée à la presse au conditionnel «pour respecter la loi Renault sur l'information des travailleurs».

Ce que n'a pas rappelé Arcelor, c'est qu'au moment de la fusion, en 2001, des engagements clairs ont été pris concernant la réfection des fourneaux liégeois. Et c'est évidemment dans cette perspective de maintien d'une sidérurgie intégrée à Liège, que les travailleurs avaient accepté le plan Delta – le xème du genre – et ses nouveaux sacrifices. Avec le soutien de tous, la Région Wallonne a logiquement décidé d'appeler Usinor, par voie judiciaire, au respect de ses engagements.

Nous sommes quant à nous solidaires de toutes les actions qui seront initiées par nos centrales Métallos et S.E.T.Ca et, aussi, nous le souhaitons, par

nos internationales. Le problème dépasse d'ailleurs celui de Liège puisque les autres sites continentaux, Florange, Brème et Eisenhüttenstadt sont livrés à la même enseigne, celle d'une recherche effrénée du profit sourde à toute préoccupation sociale.

## Philips quitte Hasselt pour Taiwan

Le drame qui se joue à Cockerill n'est pas isolé : le pays compte aujourd'hui 46.000 demandeurs d'emploi de plus qu'il y a un an. 46.000 fois une famille dont l'avenir s'assombrit ou se brise.

La liste des entreprises fermées ou en proie à des restructurations destructrices d'emplois est trop longue pour qu'on puisse la dresser ici. Impossible toutefois de passer sous silence la mort annoncée de Philips à Hasselt, en raison de l'importance des pertes d'emploi prévues et de son impact sur la région mais aussi du motif de sa fermeture : la délocalisation en Thaïlande.

15 % de rendement, la loi du capitalisme financier mondialisé et dérégulé

Comme des millions d'autres de par le monde, les travailleurs de Cockerill et de Philips sont victimes du capitalisme financier, mondialisé et dérégulé.

Depuis que raiders et Fonds de pensions, surtout américains, ont pris le contrôle des entreprises dont ils ont accéléré les fusions, l'objectif n'est plus d'installer dans une région une



Photo Guissard

activité rentable. Il est d'obtenir, à court terme, un rendement de 15 %. S'il n'est pas atteint, la sanction est immédiate : la fermeture ou la délocalisation vers un paradis fiscal et un enfer social.

C'est pourquoi, lors de notre dernier congrès, nous avons demandé que des mesures légales et réglementaires soient prises aux niveaux belge et européen pour contrer de telles opérations. Outre le renforcement du rôle des travailleurs et de leurs représentants, nous

avons demandé la désignation d'un Commissaire européen aux restructurations, qui prenne en compte les conséquences sociales des décisions annoncées. Cockerill n'est pas la propriété des seuls actionnaires d'Arcelor qui en ont pris le contrôle en 2001. Cockerill est le produit de 200 ans de savoir-faire de toute une région.

**9 février : pour une autre mondialisation ;  
15 février : contre la guerre en Irak**

Ce qui se passe à Cockerill nous ramène aussi à nos manifestations du 9 février pour une autre mondialisation et du 15 février contre la guerre en Irak. Des objectifs apparemment dissemblables mais qui ont en commun une même volonté de remettre l'humain au centre des choix de société : droit à la vie, droit d'obtenir un travail et un revenu.

André Mordant

Mia De Vits

## Notre monde n'est pas à vendre

Des firmes transnationales pourront-elles demain gérer des écoles, des hôpitaux, la distribution de l'eau, chez nous ? Où faire condamner la Belgique pour ses réglementations protectrices des travailleurs, de la santé ou de l'environnement, au nom du droit à la libre concurrence ?

Cette menace qui pèse sur toutes les citoyennes deviendra une réalité si les négociations sur l'accord général sur le commerce des services (AGCS) ne changent pas de cap.

Des négociateurs belges et européens participent à ces discussions au sein de l'Organisation mondiale du Commerce. Le gouvernement belge doit communiquer avant fin mars la liste des secteurs de services qu'il est d'accord de libéraliser.

Dans la foulée du Forum social européen de Florence, syndicats, ONG et associations membres du Forum social de Belgique veulent interpeller les responsables politiques.

### Nous manifestons le 9 février à Bruxelles pour:

1. Garantir le droit à des services collectifs, accessibles à tous, tant au Sud qu'au Nord de la planète
2. suspendre les négociations sur la libéralisation des services pour prendre le temps d'évaluer l'impact des libéralisations des services en cours et en projet, du point de vue social, environnemental et de l'égalité entre femmes et hommes
3. Assurer la transparence et mettre en œuvre un contrôle démocratique des négociations de l'AGCS, ce qui implique l'accès aux documents en discussion
4. Exclure les services publics du champ d'application de l'AGCS : les secteurs comme l'enseignement, la santé publique et les secteurs d'utilité publique essentielle tels que l'eau, les communications, l'électricité, la mobilité de base et la sécurité ne peuvent pas être soumis à la concurrence internationale.
5. Sauvegarder le droit des pays de réguler les services collectifs et de mettre en œuvre des réglementations publiques, notamment pour réaliser des objectifs sociaux, écologiques et de santé publique
6. Mettre fin aux pressions sur les pays en voie de développement et sur l'environnement
7. Garantir une protection sociale solidaire, de qualité et accessible à tous.

### MANIFESTATION À BRUXELLES

## Un billet de chemin de fer à 7 €

Les régionales FGTB s'occupent de l'organisation du transport des militants FGTB.

Mais, vu le thème de la manifestation, nous vous conseillons d'utiliser autant que possible les transports en commun.

La SNCB met en vente des tickets au tarif unique de 7 euros pour un voyage aller - retour, et ce depuis le vendredi 24 janvier 2003. Les tickets sont programmés dans le système informatique de la SNCB sous le titre «Gats».

Les manifestants qui viennent en train descendront donc de préférence à la gare du Nord.

### Rassemblement

Rassemblement à partir de 14h00 devant la gare du Nord à Bruxelles. Sur la place devant la gare, un meeting aura lieu avec des orateurs FGTB, CSC, ONG et de délégations internationales. Départ de la manifestation à 14h30. Trajet classique Nord-Sud.

Différents points d'animation sont prévus le long du parcours.

- A la gare du Nord, Oxfam Solidarité organisera une animation consacrée au thème de l'eau. Nos centrales des services publics se manifesteront sur le thème des «transports publics».
- Un calicot accroché à la façade de l'immeuble de la CES (Bld Albert II) témoignera de la solidarité syndicale européenne avec notre action.
- Au carrefour de la petite ceinture, ATTAC sera présent avec un encadrement musical (Mon Rosseel).
- A la place de Brouckère se trouvera un bus d'Oxfam (le thème sera l'enseignement) et des syndicalistes du secteur culturel présenteront également une animation.
- A la place de la Bourse, ambiance assurée avec un groupe brésilien.
- **PLACE ANNEESSENS, DES MILITANTS DU FORUM SOCIAL EUROPÉEN PRÉSENTERONT UNE ANIMATION SUR LES THÈMES NORD-SUD ET LA SANTÉ.**

# Cockerill-Liège : une très longue histoire

## Plus de 9.500 emplois menacés

Reniant ses engagements, Arcelor a annoncé sa volonté de ne pas investir dans les hauts-fourneaux liégeois de Cockerill, condamnant ainsi l'ensemble des lignes à chaud de Seraing et Chertal à l'horizon 2005-2006,

Ce serait un séisme social sans précédent, dans une région déjà frappée par un chômage important et dont le paysage et les hommes restent profondément modelés par le fer et l'acier. Que seraient Ougrée et Seraing sans leurs fourneaux ? Quel Liégeois ne compte, parmi ses proches, un père, un frère, un ami qui, directement ou indirectement, vivent de la sidérurgie ?

Cockerill-Liège ne sera pas la seule victime de la volonté d'Arcelor de maximiser ses profits : les haut-fourneaux de Florange, Brème et Eisenehüttenstadt passeront eux aussi à la trappe, Arcelor ayant décidé d'abandonner peu à peu ses sites continentaux, au profit de la sidérurgie maritime.

Le groupe a par contre confirmé sa volonté d'investir dans l'inox à Charleroi où serait installée une nouvelle aciérie.



PHOTO GUISSARD

### Le C.N.A.P.D. engage un A.C.S. bruxellois

La CNAPD (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie) asbl engage au 1er mars 2003 un(e) collaborateur(rice), niveau A2, ACS (demandeur d'emploi inoccupé pendant 6 mois au cours de l'année qui précède l'engagement, domiciliation en région bruxelloise). Temps-plein. Connaissance du milieu associatif. Notions en gestion financière, logistique et/ou animation. Esprit d'initiative et d'organisation. Envoyer CV + lettre de motivation manuscrite à Mme V. Oruba, rue du Vivier 90, 1050 Bruxelles, pour le 07 février 2003 au plus tard.

### Accidents de travail et maladies professionnelles : les plafonds salariaux 2003

Les plafonds salariaux pris en compte pour les accidents du travail et les maladies professionnelles sont adaptés chaque année, le 1er janvier. Les montants pour 2003 sont les suivants :

La rente payée à la victime d'une maladie professionnelle, d'un accident de travail ou d'un accident survenu sur le chemin du travail ayant entraîné une incapacité permanente, est calculée sur un salaire plafonné à 25.893,45 € (1.044.538 F) et sur un minimum de 5.178,69 € (208.908 F), pour les apprentis et mineurs d'âge.

Rappelons qu'au dessus de 10% d'invalidité, la règle est : 1% d'incapacité = 1% du salaire. De 1 à 4% d'incapacité, on obtient 0,5% par % d'incapacité. De 5 à 9%, on obtient 0,75% par % d'incapacité.

Les rentes inférieures à 16% ne sont pas indexées.

C'EST en 1978, après les accords d'Hanzinelle précédés d'une campagne F.G.T.B. pour la mise sous statut public, que l'Etat est entré dans le capital et dans les organes de gestion de la sidérurgie.

Aboutissement de multiples fusions (Ougrée-Marihaye, Espérance-Longdoz, Laminiers du Ruau, Forges de Thy-Marcinelle...) Cockerill-Sambre voit le jour en 1981. Le public détient 80 % des actions du nouveau groupe, menacé d'abandon par les holdings privés dont ils ont fait la fortune.

### Hécatombe d'emplois

A l'époque déjà les fusions et restructurations ont entraîné une hécatombe d'emplois :

	1955	1975	1980
Sidérurgie Wallonne	56.000	52.300	37.200
- dont Liège	26.700	20.800	16.600

Des holdings belges à la Région Wallonne; d'Usinor à Arcelor

En 1983, dans la foulée des réformes institutionnelles de l'époque, Cockerill-Sambre entre dans le giron de la Région wallonne qui, en 1998 le cède au français Usinor, tout en y gardant une participation significative. En 2001, Usinor unit son destin à des sidérurgistes belges, luxembourgeois et espagnols pour constituer Arcelor, qui devient le numéro un mondial de l'acier. Avec ses 4,25 % d'actions, la Région Wallonne n'y est plus qu'un actionnaire très minoritaire.

### En Belgique, Arcelor est propriétaire :

- de l'ensemble du bassin liégeois ;
- d'un morceau du bassin de Charleroi : le traitement de l'acier inoxydable, avec Carlam ;
- de la sidérurgie maritime Sidmar
- d'ALZ, à Genk, appelée à rejoindre le pôle inox de Carlam ;
- de 25 % dans Carsid, (groupe Dufenco) implanté à Charleroi, La Louvière et Tubize.

### EMISSION TV

#### Rétrospective 2002

Rétrospective 2002 est une émission «bilan» où nous vous proposons un choix de séquences réalisées et produites par l'équipe TV du Cepag en 2002.

- «Les troubles musculo-squelettiques».
- «Le développement durable : un défi syndical».
- «Pension légale : faut-il avoir peur de l'avenir?».

#### En conclusion

Jean-Claude Vandermeeren, Secrétaire général de la FGTB wallonne, trace les perspectives syndicales pour l'année 2002.

#### Dates de passage :

Diffusion : Samedi 8 février 2003 à 10 h 40 – RTBF 1.

Rediffusion : Jeudi 13 février 2003 vers 23 h 30 – RTBF 2.

Rediffusion (Perspectives) : Mercredi 12 février 2003 après JT dernière – RTBF 1.

Emission proposée par la FGTB wallonne – Produite par le C.E.P.A.G. - Durée 28'30 – 2003.

L'orientation d'Arcelor consiste :

- à abandonner le chaud à Liège ;
- à réaliser 10 milliards de F d'investissements à Carlam pour constituer le pôle mondial de l'inox ;
- à doper Sidmar, appelée à approvisionner ce qui restera à Liège, c'est-à-dire le froid.

### Ligne à chaud, ligne à froid

La ligne à chaud comprend les hauts-fourneaux, qui produisent la fonte, les aciéries et les laminiers à chaud (dans les coulées continues, l'acier en fusion coule des poches des convertisseurs dans des lingotières pour être ensuite dirigé vers un laminoir).

Le « froid » comprend le laminage à froid (de produits déjà dégrossis) et le revêtement.

### Cockerill, c'est plus que Cockerill !

La ligne à chaud de Cockerill-Liège occupe 1.868 travailleurs, auxquels il convient évidemment d'ajouter les 525 travailleurs qui travaillent pour le chaud dans les services communs.

### Mais ce n'est pas tout.

Si le chaud s'arrête, 880 travailleurs occupés par l'une ou l'autre des 120 entreprises sous-traitantes (Gobiet, CMI, CSI, Alstom...) perdront leur travail. Il en ira de même pour 3.674 personnes occupées par les fournisseurs (transporter par eau, rail ou route, carrières à chaux, mitrilles...).

On peut de surcroît évaluer à 2.600 le nombre d'emplois qui seront perdus dans l'environnement immédiat et dont le café ou la librairie qui jouxtent les sites restent les exemples les plus évidents.

Bref, l'arrêt du chaud entraînerait la perte de 9.547 emplois.

### LES MÉTALLOS ET LE SETCA LIÉGEOIS MENACENT

## « Si Arcelor laisse mourir le chaud, il n'aura pas le froid »

Dans un tract, distribué dans tout le bassin, les Métallos F.G.T.B. et le S.E.T.Ca menacent :

**Si d'aventure, la Région manifestait une faiblesse dans la défense de notre patrimoine industriel, ou si la détermination d'Arcelor allait jusqu'à contourner engagements et volonté de les mettre en œuvre, il nous appar-tiendrait de réagir autrement.**

**Arcelor doit bien mesurer qu'il y a eu déjà assez de prélèvements économiques (PUM, Flaironville, Eko Stahl, emballage,...). Nous n'avons aucune intention de lui laisser le secteur du « froid », s'il s'organise pour laisser mourir le « chaud » à petit feu. S'il devait maintenir un tel schéma, nous sommes prêts à concevoir et à mettre en œuvre des démarches de rupture reposant sur une volonté de trouver d'autres partenariats.**

**Cette orientation, à laquelle Arcelor nous forcerait, ne pourrait se concevoir sans un appui, sans une intervention volontariste forte de la Région wallonne : elle devrait permettre d'opérer la liaison entre un partenariat qui s'éteint et un nouveau qui se créerait. L'aventure pourrait inquiéter si elle n'avait pas connu de précédents ou si la sidérurgie elle-même n'avait pas connu déjà, dans un passé récent, de tels cheminements : cela s'est fait et cela a réussi : pourquoi pas aujourd'hui ? Ce serait en tout cas un passage obligé à construire face à l'opération de dislocation en préparation.**

**Les actionnaires anonymes d'Arcelor (les institutionnels et fonds multiples) doivent aussi mesurer que le schéma traditionnel de restructuration, dégageant en final des bénéficiaires plus importants, n'aura pas cours dans le cas précédent : nous ne permettrons pas que des plus values boursières se dégagent de cataclysmes industriels et sociaux dans notre région.**